

TERMS DE REFERENCE (TDR) – APPEL D'OFFRE PUBLIC POUR LA FOURNITURE D'OVINS DANS LE CADRE DU PROJET TAROUDANT SOLIDAIRE (PTS) – AVFM 2023/2024

Objet : Fourniture et livraison d'ovins (157 femelles de race D'man et 6 mâles de race Sardi) dans le cadre de la réponse humanitaire d'urgence suite au séisme d'El Haouz, pour le projet Taroudant Solidaire, sous la supervision de l'Association Voix de Femmes Marocaines (AVFM).

I. PRESENTATION DES COMMANDITAIRES :

L'**Association Voix de Femmes Marocaines (AVFM)** est une organisation marocaine à but non lucratif fondée en **2007**. Elle a pour mission de promouvoir les droits des femmes au Maroc et de lutter contre toutes les formes de discrimination et de violence à leur encontre.

L'**AVFM** mène des actions de sensibilisation et de plaidoyer pour faire avancer les droits des femmes au Maroc, notamment en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, l'amélioration de l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi, ainsi que la promotion de leur participation à la vie politique et publique.

L'association a également mis en place des centres d'écoute pour les femmes victimes de violences, ainsi que des programmes de formation pour les femmes en situation précaire, pour leur permettre de développer des compétences et de trouver un emploi.

L'**AVFM** travaille en partenariat avec d'autres organisations de la société civile, les autorités locales et les institutions nationales pour renforcer l'impact de ses actions et pour construire un Maroc plus égalitaire et juste pour les femmes.

II. CONTEXTE GENERAL :

En réponse à la situation d'urgence causée par le séisme **d'El Haouz en 2023**, l'**Association Voix de Femmes Marocaines (AVFM)** a lancé le **Projet Taroudant Solidaire (PTS)** en **novembre 2023 (en cours)** soutenue par notre partenaire **OXFAM**. Ce projet a pour objectif général d'assurer une réponse humanitaire urgente, complète et durable aux besoins des communautés rurales de la province de Taroudant touchées par le séisme.

Le projet vise principalement à fournir une assistance immédiate à cette population, incluant des aides alimentaires, d'hygiène, sanitaires (WASH), ainsi que des initiatives de développement économique et de compétences. Tout cela se fait dans le respect de leur dignité et avec l'implication des associations locales et des commissions des femmes de chaque douar, soulignant une approche participative entre les différents acteurs et partenaires.

Parallèlement, nous travaillons à renforcer les capacités des organisations civiles locales dans les zones touchées pour assurer une réponse efficace et durable. Nous mettons un accent particulier sur la protection et la résilience liées au genre, en impliquant activement les femmes et les jeunes dans les efforts de reconstruction et de relèvement.

Le fournisseur doit livrer un certificat sanitaire, signé par un docteur vétérinaire, qui justifie les caractéristiques sanitaires suivantes :

- Les animaux ne doivent présenter, à la livraison, aucun signe clinique de maladies ;
- Les animaux doivent provenir d'un élevage au niveau duquel aucun cas de maladies réputées légalement contagieuses n'a été déclaré au cours des trois derniers mois ;
- Les animaux doivent recevoir un traitement antiparasitaire interne et externe, dix jours avant la livraison ;
- Les animaux doivent être vaccinés contre les entérotoxémies ;
- Les animaux doivent être vaccinés contre la clavelée et la maladie de la langue bleue ;
- Les animaux doivent être transportés dans des véhicules préalablement nettoyés, désinfectés et désinsectisés ;
- Les bulletins d'analyse de laboratoire de tous les tests ci-dessus mentionnés doivent être joints au certificat sanitaire.

V. PÉRIODE DE RÉALISATION :

La **période de livraison** des ovins est fixée du **30 décembre 2024 au 10 janvier 2025**.

VI. ZONE D'INTERVENTION:

La zone d'intervention est située au niveau de **Ouled Berhil** dans la province de **Taroudant**, région **Souss Massa**.

VII. LIVRABLES :

En plus de l'offre financière ou devis, les éléments suivants doivent être fournis après livraison :

- **Certifications légales des animaux fournis (traçabilité et conformité),**
- **Facture en bonne et due forme détaillant les coûts,**
- **Bon de livraison signé.**

VIII. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier comprenant les documents suivants :

- **Statut légal de la société ou coopérative,**
- **Offre financière, suivant le modèle en annexe,**
- **Certifications légales relatives à la traçabilité des ovins,**
- **Attestations de référence pour des services similaires fournis dans le passé.**

IX. CONDITIONS CONTRACTUELLES

La prestation sera réalisée sous contrat de service avec l'AVFM.

La société ou coopérative sélectionner devra se conformer aux normes et aux exigences techniques spécifiées dans le cadre du projet et la loi marocaine.

